



MINISTÈRE
DE LA SANTE,
en charge de la prévention

Avis d'Appel Public à la Concurrence

I-Informations relatives à l'acheteur public :

La Polynésie française, pour le compte du Ministère de la Santé, en charge de la prévention.

L'organisme acheteur est la Direction de la santé publique, sise Immeuble Atitiafa (musée de la perle) à Paofai – Tél. : (689) 40 46 61 00.

L'autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public est le Ministre de la Santé, en charge de la prévention et par délégation la Directrice de la Santé.

II-Objet et caractéristiques principales :

1° Objet : Acquisition, installation et prestations de maintenance associées des climatiseurs de la Direction de la santé à Tahiti et Moorea.

2° Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : fournitures et services

3° Type de marché : marchés de fournitures et de services

4° Lieu d'exécution des prestations : Tahiti et Moorea

5° Durée : un an renouvelable 3 fois par tacite reconduction

6° Variantes autorisées : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : F CFP.

IV – Forme du marché :

Marchés composite à prix forfaitaire pour la maintenance préventive et à prix unitaires pour l'acquisition, l'installation et les prestations de maintenance associées.

VI – Prestations divisées en lots

- Lot 1 : Zone Papeete
- Lot 2 : Zone Pirae
- Lot 3 : Zone Taravao
- Lot 4 : Zone Moorea
- Lot 5 : Zone Mataiea et Papara

Les lots 1, 2, 3 et 4 sont passés en procédure d'appel d'offres ouvert. Le lot 5 fait l'objet d'un marché passé sans publicité, ni mise en concurrence conformément à l'article LP 223.6 du CPMP (valeur estimée du lot inférieure à 8 M XPF HT et montant cumulé inférieur à 30 % de la valeur totale estimée de tous les lots).

Chacun des lots fera l'objet de marchés séparés. Une seule et même entreprise peut candidater à deux lots.

Les modalités de soumission aux lots et les modalités de leur attribution sont définies dans le règlement de consultation.

VII – Type de procédure

Appel d'offres ouvert (LP 322-1 de la loi du Pays n° 2017-14 modifiée du 13/07/2017)

VIII- Conditions de participation – pièces à fournir par les candidats

Les pièces à fournir au titre de la candidature et de l'offre sont indiquées dans le règlement de consultation.

IX- Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et sous-critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Le DCE est disponible gratuitement sur demande des candidats par mail à : investissement@sante.gov.pf

X- Date limite de remise des candidatures et/ou des offres

Remise des candidatures et des offres le **10 janvier 2022 à 11h00** au plus tard

Délai de validité des offres : 180 jours

XI - Conditions de remise des offres et/ou des candidatures

1. Contenu du pli à remettre : défini dans le règlement de consultation.
2. Adresse de remise du pli : définie dans le règlement de consultation.

IX – Date d'envoi à la publication de l'AAPC le 26 novembre 2021

Publication : 03 décembre 2021

Publication sur les supports suivants : Journal Officiel de la Polynésie française

<https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/>